



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

détenus

Question écrite n° 40956

Texte de la question

M. Francis Saint-Léger appelle l'attention de M. le garde des sceaux, ministre de la justice, à propos du profil des détenus dans les prisons françaises. Il désire connaître la répartition par nationalité des hommes et des femmes incarcérés en France.

Texte de la réponse

Le garde des sceaux, ministre de la justice, fait connaître à l'honorable parlementaire que, parmi les 57 140 personnes incarcérées au 1er avril 2006, 11 502 sont de nationalité étrangère, soit 20,1 % de la population pénale. 613 femmes sur 2 148 incarcérées et 10 889 hommes sur 54 992 incarcérés sont de nationalité étrangère, soit respectivement 28,5 % et 19,8 %. Parmi les femmes, la majeure partie d'entre elles est originaire du continent européen (331, soit 54 % du total des détenues étrangères), 173 sont en provenance du continent africain (soit 28,2 %), 58 viennent du continent américain (soit 9,5 %), 51 sont asiatiques (soit 8,3 %). Parmi les hommes, les ressortissants du continent africain sont les plus nombreux (5 981 personnes, soit 52 %, du nombre des détenus étrangers). Viennent ensuite les Européens (3 262 personnes, soit 28,4 %) ; les ressortissants asiatiques constituent un groupe de 1 172 personnes, soit 10,2 % ; enfin 471 personnes sont originaires du continent américain, soit 4,1 % du total des détenus de nationalité étrangère.

Données clés

Auteur : [M. Francis Saint-Léger](#)

Circonscription : Lozère (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 40956

Rubrique : Système pénitentiaire

Ministère interrogé : justice

Ministère attributaire : justice

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 juin 2004, page 4195

Réponse publiée le : 29 août 2006, page 9171